Treasury Board Secretariat

Office of the President

Room 4320, Whitney
Block 99 Wellesley Street
West Toronto ON M7A
1W3 Tel.: 416-327-2333

Secrétariat du Conseil du Trésor

Bureau du président

Édifice Whitney, bureau 4320
99, rue Wellesley Ouest
Toronto (Ontario) M7A 1W3
Tél.: 416 327-2333

Ontario

27 novembre 2023 M.

Paul G. Smith
Président du conseil d'administration
d'ApprovisiOntario
200, rue Front Ouest, bureau 800
Toronto (Ontario) M5V 3K2

Objet : Lettre de mandat pour ApprovisiOntario 2024-2025

Monsieur,

En tant que ministre responsable d'ApprovisiOntario, je vous écris en votre qualité de président du conseil d'administration d'ApprovisiOntario pour vous faire part de mes attentes pour l'exercice 2024-2025. La présente est conforme aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

En tant que président, vous êtes responsable de certaines actions et mesures visant à garantir le rendement de l'organisme dans l'accomplissement de son mandat. Il est important que les objectifs de l'organisme s'alignent sur les priorités de notre gouvernement et sur mes orientations.

J'aimerais vous présenter les priorités suivantes, propres à ApprovisiOntario, qui visent à devenir opérationnelles, à transformer la chaîne d'approvisionnement du secteur public, à exploiter le pouvoir d'achat de l'Ontario et à démontrer les progrès et les réussites :

1. **Poursuivre l'opérationnalisation d'ApprovisiOntario en tant qu'organisme de prestation de services**

    a. Achever le travail de base qui permettra de :
        - Renforcer les capacités et les aptitudes en tant qu'organisme afin d'être en mesure de réaliser le mandat d'ApprovisiOntario;
        - Veiller à ce que l'organisme dispose des systèmes et de l'infrastructure nécessaires et indépendants, le cas échéant;
        - Continuer à faire évoluer les politiques et les contrôles afin d'assurer l'intégrité des approvisionnements d'ApprovisiOntario; et
        - Démontrer des améliorations continues, pour assurer l'efficacité des opérations.

2. Transformer la chaîne d'approvisionnement du secteur public de l'Ontario et moderniser l'approvisionnement du secteur public

a. Élaborer et lancer une feuille de route pluriannuelle pour la transformation d'ApprovisiOntario afin d'atteindre les objectifs du gouvernement, de centraliser davantage l'approvisionnement et d'offrir de la valeur dans l'ensemble du secteur public (c.-à-d. la fonction publique de l'Ontario [FPO] et le secteur parapublic), notamment :
   - Des stratégies de collaboration avec les agents de prestation de services, y compris les organismes de services partagés et les organismes d'achats groupés ;
   - Élaborer des plans d'action sectoriels qui précisent comment ApprovisiOntario traitera les activités d'achat décentralisées, y compris par le biais de la gestion des catégories;
   - Élaborer une méthodologie uniforme pour mesurer et suivre les économies et les évitements de coûts réalisés, établir des bases de référence et déterminer des cibles assorties d'échéances; et
   - Consulter le Secrétariat du Conseil du Trésor, le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation, le ministère des Collèges et Universités et d'autres ministères concernés pour soutenir la mise en œuvre de plans d'action et de feuilles de route.

b. Collaborer avec des partenaires clés pour développer un modèle de chaîne d'approvisionnement clinique intégré qui :
   - permet d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix pour les contribuables, tout en garantissant la résilience et en soutenant le développement économique;
   - fournit des résultats de qualité aux personnes et à leurs communautés; et
   - cerne des responsabilités claires entre ApprovisiOntario, Santé Ontario, le ministère de la Santé et les autres partenaires.

c. Élaborer une voie intégrée pour l'approvisionnement en matière d'innovation qui favorise l'adoption de technologies et de services de santé prometteurs et cerne les possibilités d'amélioration continue dans l'ensemble du système de soins de santé, en partenariat avec Santé Ontario, le ministère de la Santé et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce.

d. Moderniser les marchés publics pour aider l'Ontario à devenir une autorité de premier ordre :
   - Promouvoir l'approvisionnement en matière d'innovation et d'autres modèles d'approvisionnement avancés pour permettre une plus grande valeur de l'approvisionnement; et
   - Adopter des modèles d'approvisionnement qui réduisent le fardeau et les formalités administratives pour les entreprises qui vendent au secteur public.

Exploiter le pouvoir d'achat de l'Ontario et offrir des services d'approvisionnement et de chaîne d'approvisionnement au secteur public

e. Accroître le pouvoir d'achat de l'Ontario en centralisant les achats du secteur public de l'Ontario et en augmentant les dépenses gérées activement par ApprovisiOntario notamment :
   - Des plans d'action pour la mise en œuvre et l'expansion de la gestion des catégories, la spécification des catégories cibles et du calendrier et l'établissement de l'ordre de priorité des catégories initiales pour démontrer le succès;
   - Accroître l'adoption des ententes d'achat en masse existantes d'ApprovisiOntario et générer de la valeur grâce à l'harmonisation des contrats;
   - Stimuler les efforts de planification de l'approvisionnement dans l'ensemble du secteur public afin d'éclairer les possibilités futures;
   - S'appuyer sur les fonctions de la FPO transférées à ApprovisiOntario, afin d'obtenir une plus grande valeur en se concentrant sur la FPO et d'autres émetteurs;
   - Mobiliser les municipalités et travailler avec elles pour s'assurer qu'elles bénéficient des stratégies et des programmes provinciaux de la chaîne d'approvisionnement, dirigés par Approvis Ontario, y compris la gestion des catégories et les ententes avec les fournisseurs attitrés; et
   - Donner la priorité aux gains hâtifs afin de réaliser des économies et de démontrer les progrès accomplis.

f. Maintenir, sécuriser et gérer efficacement la chaîne d'approvisionnement en équipements de protection individuelle et en fournitures et équipements essentiels (EPI/FÉE), afin d'assurer un accès régulier et stable aux fournitures essentielles :
   - Élaborer une stratégie de constitution de réserves d'urgence en collaboration avec Gestion des situations d'urgence en Ontario, le ministère de la Santé et le médecin hygiéniste en chef; et
   - Veiller à ce que les clients concernés aient accès à des EPI/FÉE provenant des réserves.

g. Continuer de fournir des services de chaîne d'approvisionnement de qualité aux ministères de la FPO et à d'autres clients existants, notamment :
   - Gérer le programme des fournisseurs attitrés de l'entreprise;
   - Fournir des conseils en matière d'approvisionnement aux clients dans l'ensemble du secteur public;
   - Diriger l'engagement, la formation et la gestion des relations avec les fournisseurs et le secteur public; et
   - Collecter et gérer les données relatives à l'approvisionnement, aider le gouvernement à répondre aux exigences en matière de rapports et partager les données avec le gouvernement sur demande.

h. Appuyer et faire progresser des résultats plus vastes à l'échelle des priorités du gouvernement, notamment :
   - la mise en place de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes;
   - la garantie et l'amélioration de l'accessibilité des processus et systèmes d'approvisionnement; et

- le soutien à la durabilité, à la diversité des fournisseurs et à l'approvisionnement des populations autochtones.

3. Démontrer les progrès et les réussites

a. Démontrer les progrès d'ApprovisiOntario (y compris les données et les indicateurs de rendement clés, le cas échéant) dans l'exécution du mandat au moyen de rapports opportuns et réguliers axés sur les résultats concernant :
   - les gains hâtifs et les progrès de l'organisme;
   - les initiatives et programmes clés, les avantages fournis et les résultats obtenus;
   - les catégories à venir et les approvisionnements prévus; et
   - les plans d'action ou feuilles de route qu'ApprovisiOntario élabore en réponse à cette orientation.

Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, j'aimerais qu'ApprovisiOntario collabore avec le ministère pour créer des indicateurs de rendement clés précis qui permettent d'évaluer les progrès et les réussites.

Le ministère continuera également à diriger la mise en œuvre de l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes, l'élaboration de règlements en vertu de la Loi de 2022 sur l'initiative favorisant l'essor des entreprises ontariennes, ainsi que l'élaboration d'une législation et d'un cadre stratégique modernes pour la chaîne d'approvisionnement pour l'Ontario. Toutefois, le gouvernement continuera de solliciter l'opinion d'ApprovisiOntario dans le cadre de l'élaboration de ces initiatives en matière de programmes et de politiques.

Le plan d'ApprovisiOntario visant à répondre à mes attentes et à se transformer en organisme de prestation de services doit être décrit dans le plan d'activités triennal 2024-2025 mis à jour de l'organisme, qui doit être présenté en janvier 2024 et qui répond aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations.

Priorités générales du gouvernement pour le secteur des organismes

En tant que partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes tels qu'ApprovisiOntario sont également censés agir dans l'intérêt des Ontariennes et des Ontariens en faisant preuve d'économie, d'efficience et d'efficacité. Vous trouverez ci-dessous les priorités générales du gouvernement pour tous les organismes provinciaux régis par les conseils d'administration :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner dans les limites des affectations financières de l'organisme.
- Cerner et poursuivre les occasions de production de recettes, des gains d'efficacité et des économies grâce à des pratiques innovantes et/ou à l'amélioration de la viabilité des programmes.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière d'immobilier pour les bureaux de l'organisme.
- Tirer parti des stratégies et des directives de rémunération et atteindre les résultats de l'analyse comparative.

2. Transparence et responsabilisation

- Se conformer aux directives et aux politiques gouvernementales applicables et assurer la transparence et la responsabilisation dans les rapports.
- Respecter les normes et les pratiques comptables et répondre aux conclusions de la vérification, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de l'organisme, et fournir au ministre des matrices de compétences annuelles pour s'assurer que les conseils d'administration disposent de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour chaque année les indicateurs de rendement clés de l'organisme afin d'en assurer l'efficience, l'efficacité et la durabilité.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace pour la détermination, l'évaluation et l'atténuation des risques de l'organisme, y compris la cybersécurité, et de tout risque d'urgence futur.

4. Effectifs/gestion du travail

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines prioritaires, si nécessaire.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en cernant les possibilités de relocaliser des organismes nouveaux ou existants dans des collectivités où les coûts sont moins élevés en Ontario (conformément à la Directive relativement aux biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement, article 5.4), le cas échéant.
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et d'aménagements sur les directives et politiques de la fonction publique de l'Ontario.
- Respecter les mandats du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement en matière de travail et de négociation.
- Gérer prudemment et efficacement le financement opérationnel et la taille de l'effectif.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et encourager des initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement en faveur de l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et la prise de décision.

6. Collecte, partage et utilisation des données

- Améliorer la façon dont l'agence utilise les données dans la prise de décisions, l'échange d'information et la production de rapports, afin d'éclairer les rapports axés sur les résultats et d'améliorer la prestation des services.
- Collaborer avec les organismes gérés par le conseil d'administration

dans l'ensemble du gouvernement en ce qui concerne leurs dépenses et leur planification en matière d'approvisionnement, leurs ententes contractuelles et leurs relations avec les fournisseurs, afin de favoriser la prise de décision fondée sur des données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de détails sur chaque priorité. J'ai hâte d'apprendre comment ces priorités seront prises en compte dans le plan d'affaires triennal 2024-2025 d'ApprovisiOntario.

ApprovisiOntario a connu une année productive, remplie de croissance et de possibilités. Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil d'administration, pour votre engagement continu envers ApprovisiOntario. Votre travail et votre soutien continu sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

En regardant vers l'avenir, veuillez vous concentrer sur l'opérationnalisation de l'organisme en tant qu'organisation de prestation, la transformation de la chaîne d'approvisionnement et la modernisation de l'approvisionnement, l'exploitation du pouvoir d'achat et la prestation de services de chaîne d'approvisionnement et d'approvisionnement, ainsi que sur la démonstration des progrès et des réussites.

Nous envisageons un avenir passionnant dans lequel ApprovisiOntario sera pleinement en mesure de s'acquitter de son mandat. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Deborah Richardson, sous-ministre du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse deborah.richardson2@ontario.ca ou au 416 325-1607 ou au 416 275-5869.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L'honorable Caroline Mulroney
Présidente du Conseil du Trésor

Pièce jointe : Tableau des priorités du gouvernement pour le secteur de l'organisme

c.

Deborah Richardson, sous-ministre, Secrétariat du Conseil du Trésor,

Christopher Gonsalves, sous-ministre adjoint, Secrétariat du Conseil du

Trésor, James Wallace, directeur général d'ApprovisiOntario

Kailey Vokes, chef de cabinet, Secrétariat du Conseil du Trésor

Alexandra Hubbert, chef de cabinet adjointe, Secrétariat du Conseil du Trésor

Shannon Fenton, Sous-ministre associée, Bureau du Conseil du Trésor, Secrétariat du Conseil du Trésor

Sandy Yee, Directrice générale de l’administration, Secrétariat du Conseil du Trésor